



COMMUNE DE
Villeneuve-Loubet

Département des Alpes-Maritimes

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE DE VILLENEUVE-LOUBET

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU MARDI 25 SEPTEMBRE 2018

COMPTE-RENDU d'affichage
(Art. L.2121-25 du Code général des Collectivités Territoriale)

L'An deux mil dix-huit et le 25 septembre à dix-sept heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué le 19 septembre, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Lionnel LUCA, Maire de Villeneuve-Loubet.

APPEL NOMINAL

Présents

M. Lionnel LUCA - Mme Marie BENASSAYAG - M. Laurent COLLIN - Mme Thérèse DARTOIS - M. Albert CALAMUSO - Mme Nathalie NISI - M. Charles LUCA - Mme Valérie PREMOLI - M. Christian VIALLE - Mme Colette CHASTAN - M. Jean-Paul BULGARIDHES - Mme Patricia LAVIGNE - Mme Rebiha AÏT-YALLA - M. René TORTO - Mme Catherine PIEGGI - M. Marcel PIACENTINO - Mme Caroline BEZET - M. Jean-Noël TRAMONI - Mme Michèle PERRIN - Mme Martine CHERKESLY - Mme Maud RIBET - M. Paul TREMELLAT - Mme Sylvie MARCHAND
M. Serge JOVER - M. Renaud LETITRE

Représentés / pouvoirs

Mme Thérèse DARTOIS, pouvoir donné à Mme NISI à partir de la délibération n° 4.1
M. Philippe TURCHET, pouvoir donné à M. Jean-Paul BULGARIDHES
M. Jean-Noël TRAMONI, pouvoir donné à Monsieur René TORTO à partir de la délibération n° 4.1
M. René DI COSTANZO, pouvoir donné à Martina CHERKESLY
Mme Christiane LAURENT, pouvoir donné à Mme Catherine PIEGGI
Mme Elodie SAIAG, pouvoir donné à M. Le Maire
M. Mohamed LARABI, pouvoir donné à Mme Marie BENASSAYAG

Absents / Excusés :

M. Dominique GAULT
M. Gilles BOÏS
M. Pierre LIENEMANN

Secrétaire de séance : M. Charles LUCA

1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 JUI 2018

Rapporteur : Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL, à L'UNANIMITE APPROUVE le procès-verbal du 27 juin 2018.

2 - RELEVÉ DES DÉCISIONS DU MAIRE (article L.2122.22 du CGCT)

Rapporteur : Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE du compte-rendu des décisions 2018 (de n°129 à n°206).

RESSOURCES HUMAINES

DEL - 2018/CM06/105- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL

Rapporteur : Madame Thérèse DARTOIS

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs modifié comme suit :

GRADE CREATION	NOMBRE D'EMPLOI - TEMPS DE TRAVAIL	GRADE SUPPRESSION	NOMBRE D'EMPLOI - TEMPS DE TRAVAIL	OBSERVATIONS
Attaché	1- Temps complet	Technicien principal de 1ère classe	1-Temps complet	Remplacement d'agents mutés
Rédacteur	1- Temps complet	Attaché principal	1-Temps complet	Remplacement d'agents mutés
Adjoint administratif principal de 2ème classe	1 – Temps complet	Adjoint administratif territorial	1 – Temps complet	Réussite concours interne

DEL - 2018/CM06/106 - ADHESION A LA CONVENTION UNIQUE D'OFFRE DE SERVICES PROPOSEE PAR LE CDG06 AU TITRE DES MISSIONS FACULTATIVES

Rapporteur : Madame Thérèse DARTOIS

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés,

- **RENOUVELLE** l'adhésion au dispositif de convention unique d'offre de services proposée par le CDG06 pour l'accès aux missions facultatives assurées par cet établissement, tel qu'exposé dans l'offre de services jointe en annexe de la présente délibération et dans les conditions tarifaires ci-jointes annexées ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention unique d'offre de services présentée par le CDG06, d'une durée de 3 ans, renouvelable par tacite reconduction pour une durée équivalente et dont l'entrée en vigueur interviendra au 1er janvier 2019, ainsi que les demandes d'adhésion aux missions proposées par ladite convention.

TRANQUILITE PUBLIQUE

DEL - 2018/CM06/107 - LANCEMENT D'UNE PROCEDURE DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DE LA FOURRIERE AUTOMOBILE MUNICIPALE

Rapporteur : Monsieur Albert CALAMUSO

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'**UNANIMITE** des membres présents et représentés,

- **DONNE UN AVIS FAVORABLE** au lancement d'une procédure de Délégation de Service Public pour permettre l'attribution d'un contrat de concession relatif à l'exploitation d'une fourrière automobile sur le territoire communal.
- **APPROUVE** les caractéristiques du futur contrat de concession telles qu'exposées dans le rapport de présentation joint ; en particulier, l'application d'une redevance forfaitaire de 4.000 €, en première année, en considération de la mise à disposition d'un terrain communal.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires pour la mise en œuvre de la procédure de délégation de service public en question, de lui donner tous pouvoirs pour engager les négociations avec les candidats et signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET FAMILLE

DEL - 2018/CM06/108 - CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE AU PROGRAMME WATTY A L'ECOLE 2018-2021

Rapporteur : Madame Nathalie NISI

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'**UNANIMITE** des membres présents et représentés,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat entre la Commune de Villeneuve-Loubet et la Société Eco CO2 (également signataire pour la société Eco CEE), pour le déploiement du programme « Watty™ à l'école » dans les écoles de la Commune, à compter de la date de signature et jusqu'à la fin des trois prochaines années (dernière année 2020-2021). Cette convention est annexée à la présente délibération ;
- **APPROUVE** la participation de la commune au déploiement du programme « Watty™ à l'école » pour un total de 21 443€ hors taxes pour trois années ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à prendre toutes les mesures et signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

DEL - 2018/CM06/109 - CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE A L'EXPERIMENTATION PICOWATTY 2018-2019

Rapporteur : Monsieur Laurent COLLIN

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'**UNANIMITE** des membres présents et représentés,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat entre la Commune de Villeneuve-Loubet et la Société Eco CO2 (également signataire pour la société Eco CEE), pour le déploiement du programme expérimental « Pico Watty » dans les trois sites pour une durée d'un an. Cette convention est annexée à la présente délibération.
- **APPROUVE** la participation de la commune au déploiement du programme expérimental « Pico Watty » pour un total de 900€ hors taxes pour une année.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à prendre toutes les mesures et signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

JEUNESSE ET POLITIQUE DE LA VILLE

DEL - 2018/CM06/110 - CONVENTION D'OBJECTIF DE FORMATION PROFESSIONNELLE - BREVET NATIONAL DE SAUVETAGE ET DE SECOURS AQUATIQUE (B.N.S.S.A)

Rapporteur : Monsieur Charles LUCA

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés,

- **PROPOSE** de réitérer le dispositif pour l'année 2018-2019.
- **RAPPELLE** que la formation sera dispensée par l'organisme de formation Association Départementale de Secourisme et De Sauvetage Aquatique 06 (A.D.S.S.A.06) qui a donné entière satisfaction sur les précédentes éditions.
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au prochain budget.
- **DEMANDE** aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions d'objectif de formation.

DEL - 2018/CM06/111 - FETE DE LA JEUNESSE 2018 - APPROBATION CONVENTION DE BENEVOLAT

Rapporteur : Monsieur Charles LUCA

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés,

- **ACCEPTÉ** le principe d'accueil de collaborateurs bénévoles dans le cadre de l'organisation de la Fête de la Jeunesse 2018.
- **APPROUVE** les termes du modèle de convention de bénévolat dans le cadre de la Fête de la Jeunesse 2018.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire (ou son représentant dûment habilité) à engager toutes les démarches nécessaires pour la mise en œuvre de la présente délibération ; en particulier, à signer les conventions individuelles avec chaque collaborateur bénévole qui souhaitera participer à la Fête de la Jeunesse 2018.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET FAMILLE

DEL - 2018/CM06/112 - ADOPTION DE LA CARTE SCOLAIRE

Rapporteur : Madame Nathalie NISI

LE CONSEIL MUNICIPAL, à LA MAJORITE par 30 VOIX (MM BOÏS et LIENEMANN absents et 1 abstention - M. LETITRE),

- **ADOpte** la carte scolaire 2018/2019 des écoles maternelles et élémentaires de la Commune

AFFAIRES JURIDIQUES ET COMMANDE PUBLIQUE

DEL - 2018/CM06/113 - AVENANT N°1 AU MARCHÉ PUBLIC DE TELECOMMUNICATIONS – LOT 2

Rapporteur : Madame Marie BENASSAYAG

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** les termes de l'avenant n°1 au marché public conclu avec la Société BOUYGUES TELECOM, relatif à la fourniture de services de télécommunications - Services de téléphonie mobile.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'acte susmentionné.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à engager toutes les démarches nécessaires pour la bonne mise en œuvre et la bonne exécution de la présente délibération.

DEL - 2018/CM06/114 - AVENANT N°1 AU MARCHÉ PUBLIC DE TELECOMMUNICATIONS – LOT 5

Rapporteur : Madame Marie BENASSAYAG

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'**UNANIMITE** des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** Les termes de l'avenant n°1 au marché public conclu avec la Société ORANGE, relatif à la fourniture de services de télécommunications - Services envoi en masse de messages électroniques.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'acte susmentionné.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à engager toutes les démarches nécessaires pour la bonne mise en œuvre et la bonne exécution de la présente délibération.

DEL - 2018/CM06/115 - MODIFICATION N°1 AU MARCHÉ PUBLICS DE PRESTATIONS DE NETTOYAGE – LOT 1

Rapporteur : Madame Marie BENASSAYAG

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'**UNANIMITE** des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** les termes de la modification n°1 au lot n°1 « Bâtiments administratifs » du marché public ayant pour objet la réalisation de prestations de nettoyage des bâtiments administratifs et scolaires de la Commune.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'acte susmentionné.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à engager toutes les démarches nécessaires pour la bonne mise en œuvre et la bonne exécution de la présente délibération.

DEL - 2018/CM06/116 - MODIFICATION N°1 AU MARCHÉ PUBLICS DE PRESTATIONS DE NETTOYAGE – LOT 3

Rapporteur : Madame Marie BENASSAYAG

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'**UNANIMITE** des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** les termes de la modification n°1 au lot n°3 « Vitrerie des bâtiments administratifs et scolaires » du marché public ayant pour objet la réalisation de prestations de nettoyage des bâtiments administratifs et scolaires de la Commune.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'acte susmentionné.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à engager toutes les démarches nécessaires pour la bonne mise en œuvre et la bonne exécution de la présente délibération.

DEVELOPPEMENT DURABLE - URBANISME

DEL - 2018/CM06/117 - PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) - APPROBATION DE LA MODIFICATION N° 4

Rapporteur : Monsieur Laurent COLLIN

LE CONSEIL MUNICIPAL, à LA **MAJORITE** par **29 VOIX** (MM GAULT, BOÏS et LIENEMANN absents et 1 contre :

M. LETITRE),

- **APPROUVE** la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme telle qu'annexée à la présente délibération.
- **PRÉCISE** que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois. Mention de cet affichage sera en outre, insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

La présente délibération sera exécutoire à compter de sa réception en Sous-Préfecture et de l'accomplissement des mesures de publicité.

DEL - 2018/CM06/118 - CONVENTION D'INTERVENTION FONCIERE EN OPERATION D'ENSEMBLE SUR LES PARCELLES AY N° 54-55-75-76 ENTRE L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER PACA, LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SOPHIA ANTIPOLIS ET LA COMMUNE

Rapporteur : Monsieur Laurent COLLIN

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention d'intervention foncière en opération d'ensemble sur les parcelles ay n° 54-55-75-76 entre l'établissement public foncier paca, la communauté d'agglomération Sophia Antipolis et la commune dont le projet est annexé à la présente.

DEL - 2018/CM06/119 – CESSION A TITRE GRACIEUX PAR LA SCI MEDITERRANEE AU PROFIT DE LA COMMUNE DES PARCELLES AX 123P AX 124P

Rapporteur : Monsieur Laurent COLLIN

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le projet d'acte de cession à titre gratuit par la société SCI MEDITERRANEE au profit de la Commune, qui en supportera toutefois les frais annexes (publicité foncière, production de documents nécessaires à la procédure)
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à :
 - **RECEVOIR** l'acte administratif selon les termes et conditions fixés dans le projet d'acte
 - **PREPARER** tous documents relatifs à la mise en œuvre de la procédure d'acquisition
 - **SIGNER** tous les actes et documents relatifs à la cession

ADMINISTRATION GENERALE

DEL - 2018/CM06/120 - TRANSPARENCE DE L'ACTION PUBLIQUE : OPEN DATA - PRESENTATION DE LA DEMARCHE ET ADOPTION DE LA LICENCE OUVERTE VERSION 2.0

Rapporteur : Madame Marie BENASSAYAG

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés,

- **PREND ACTE** des obligations de libération des informations publiques telles qu'énoncées par la Loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique.
- **APPROUVE** la démarche de réutilisation des informations publiques ou Open Data mise en œuvre par la ville, sur la plateforme dédiée open source dénommée OSWILLO, dont l'accès est proposé par le SICTIAM.
- **ADOpte** la licence ouverte/open licence version 2.0, et ses ajustements futurs, comme condition de réutilisation des informations publiques mises à disposition par la ville.

CITOYENNETE

DEL - 2018/CM06/121 - ADHESION DE LA COMMUNE DE VILLENEUVE LOUBET AU DISPOSITIF COMEDec (ÉCHANGES DEMATERIALISES DES DONNEES D'ETAT CIVIL)

Rapporteur : Madame Marie BENASSAYAG

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'**UNANIMITE** des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** la convention entre le Ministère de la Justice, la Ville de Villeneuve Loubet et l'ANTS relative à l'adhésion de la commune aux échanges dématérialisés de données d'état civil ;
- **APPROUVE** la convention entre la ville de Villeneuve Loubet et l'ANTS relative à l'adhésion de la commune aux modalités d'obtention, d'attribution et d'usage des cartes d'authentification et de signatures fournies par l'ANTS à la commune ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les dites conventions annexées à la présente note de synthèse

FINANCES

DEL - 2018/CM06/122 - EXERCICE 2018 – BUDGET PRINCIPAL - ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Rapporteur : Madame Marie BENASSAYAG

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'**UNANIMITE** des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** les admissions en non-valeurs précitées présentées par la Direction Générale des Finances Publiques des Alpes Maritimes

DEL - 2018/CM06/123 - POLE CULTUREL AUGUSTE ESCOFFIER : CONVENTION DE REPARTITION D'USAGES ET DE CHARGES

Rapporteur : Madame Marie BENASSAYAG

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'**UNANIMITE** des membres présents et représentés,

- **ABROGE** la délibération du 21 décembre 2015 portant approbation de la convention de répartition des usages et des charges entre la commune de Villeneuve-Loubet et la CASA et son avenant n°1
- **APPROUVE** les termes de la convention de répartition des usages et des charges à conclure entre la CASA et la commune de Villeneuve-Loubet, pour l'exploitation du Pôle culturel Auguste Escoffier,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de cette délibération

COMMUNICATION

DEL - 2018/CM06/124 - PROJET D'ÉDITION : CRÉATION D'UN LIVRE « ENRICHI » SUR VILLENEUVE LOUBET ET D'UN LABEL D'ÉDITION PROPRE A LA COMMUNE

Rapporteur : Madame Marie BENASSAYAG

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITÉ des membres présents et représentés (Monsieur LETITRE ne prenant pas part au vote),

- **AUTORISE** la création d'un label d'édition propre à la Commune, « Les Editions de la Grenouille » qui fera l'objet d'un dépôt auprès de l'INPI et de la BNF (Bibliothèque Nationale de France),
- **APPROUVE** les tarifs applicables à la vente de l'ouvrage, en deux versions papiers, tels que fixés ci-dessus.
- **AUTORISE** le lancement d'une opération de pré-commercialisation auprès des acteurs du Développement Economique et Touristique de la commune.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la présente délibération

FINANCES

DEL - 2018/CM06/125 - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES - APAFE – ECOLE PRIMAIRE ANTONY FABRE

Rapporteur : Madame Nathalie NISI

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITÉ des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le versement à l'APAFE d'une somme de 250€ à titre de subvention.

INTERCOMMUNALITE

DEL - 2018/CM06/126 - REPARTITION DE L'ACTIF DU SIVL

Rapporteur : Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITÉ des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** la répartition intégrale à la Commune de Villeneuve Loubet,
- **AUTORISE** toutes les mesures nécessaires en vue de l'intégration des résultats ci-dessus au budget, à l'inventaire et à la trésorerie de la Commune de Villeneuve Loubet,
- **SOLLICITE** le Préfet des Alpes Maritimes en vue de l'arrêté préfectoral de dissolution du Syndicat Intercommunal de la Vallée du Loup

MOTION

DEL - 2018/CM06/127 - MOTION – LIMITATION DE VITESSE 90KM/H

Rapporteur : Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'**UNANIMITE** des membres présents et représentés (Monsieur LETITRE ne prenant pas part au vote),

- **APPROUVE** la demande de maintien de la limitation en l'état.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance à 22 heures 00 minutes.

FAIT A VILLENEUVE-LOUBET, le 25 septembre 2018



Le Maire

Lionnel LUCA

Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Sophia Antipolis.

